

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 21 juin 2018 à 10 h 00
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

Mme Valérie Plante, présidente
M. Marc Demers, vice-président

Mme Doreen Assaad	M. François Limoges
M. Yves Corriveau	M. Normand Marinacci
Mme Marlene Cordato	M. Jean Martel
M. François Croteau	M. Beny Masella
M. Martin Dampousse	Mme Lise Michaud
Mme Chantal Deschamps	Mme Suzie Miron
M. Benoit Dorais	M. Sylvain Ouellet
Mme Sandra El-Helou	Mme Sylvie Parent
M. Paolo Galati	M. Guy Pilon
Mme Marianne Giguère	Mme Magda Popeanu
Mme Nathalie Goulet	M. Guillaume Tremblay
Mme Andrée Hénault	Mme Maja Vodanovic

N'ONT PU ÊTRE PRÉSENTS

M. Pierre Charron* et M. Edgar Rouleau*.

Le directeur général, M. Massimo Iezzi et le secrétaire de la
Communauté, Me Tim Seah, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 13 juin 2018.

L'assemblée est déclarée ouverte à 10 h 00 sous la présidence de
M. Demers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

DÉPÔT D'UN ACTE DE NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL

Résolution numéro CM-20180607-450 adoptée par le conseil de
la Ville de Laval le 7 juin 2018 désignant M. Paolo Galati pour
siéger au conseil de la Communauté en remplacement de
M. Ray Khalil.



CC18-022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : Mme Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Mme Maja Vodanovic

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour soumis pour la présente assemblée en y ajoutant un point afin de souligner la Journée nationale des peuples autochtones.

CC18-023 JOURNÉE NATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES

Considérant que le gouvernement du Canada a proclamé le 21 juin de chaque année la « Journée nationale des peuples autochtones » afin de souligner le patrimoine unique, la diversité culturelle et les réalisations remarquables des Premières nations, des Inuits et des Métis ;

Considérant que la Communauté métropolitaine de Montréal reconnaît la contribution des peuples autochtones à la vitalité et la culture de la région métropolitaine ;

Il est résolu à l'unanimité

De souligner la Journée nationale des peuples autochtones en ce 21 juin et d'inviter les municipalités de la Communauté à faire de même ;

D'ajouter au calendrier perpétuel des activités de la Communauté la Journée nationale des peuples autochtones et de faire à chaque année un appel d'information aux municipalités de son territoire afin qu'elles communiquent les différents événements à venir à cet égard sur leur territoire et que la Communauté fasse la promotion de ces activités.

CC18-024 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE TENU LE 26 AVRIL 2018 ET DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 22 MAI 2018

PROPOSÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

APPUYÉ PAR : Mme Marianne Giguère

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 26 avril 2018 et le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 mai 2018.

CC18-025

CRÉATION D'UN POSTE DE CONSEILLER EN COMMUNICATION

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-104 adoptée à sa séance du 8 mai 2018,

PROPOSÉ PAR : Mme Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Mme Nathalie Goulet

Il est résolu d'approuver la création d'un poste de conseiller en communication pour le Bureau de projet de gestion du risque d'inondation et d'autoriser le directeur général à embaucher un conseiller, pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CC18-026

JOURNÉE INTERNATIONALE DES AIRES MÉTROPOLITAINES

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-123 à sa séance du 15 juin 2018,

Il est résolu à l'unanimité de participer à la campagne des aires métropolitaines menée par différents organismes internationaux, dont CIPPEC, organisme oeuvrant dans la promotion de politiques publiques, la Banque interaméricaine de développement et MetroHUB de ONU-Habitat, en tenant une activité dans le cadre de la 3^e Agora métropolitaine visant à souligner la journée internationale des aires métropolitaines.

CC18-027

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Conformément à l'article 210.1 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, le vice-président du conseil fait lecture du rapport de la présidente sur la situation financière de la Communauté qui présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur ;

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : Mme Suzie Miron

Il est résolu de publier ce rapport sur le site de la Communauté et de le diffuser à l'échelle du territoire de la Communauté.

CC18-028 NOMINATION D'UN AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS
2018, 2019 ET 2020 DE LA COMMUNAUTÉ

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution
numéro CE18-109 adoptée à sa séance du 22 mai 2018,

PROPOSÉ PAR : M. Guillaume Tremblay

APPUYÉ PAR : M. Jean Martel

Il est résolu de nommer la firme Raymond Chabot Grant Thornton,
s.e.n.c.r.l. comme auditeur de la Communauté pour les exercices
financiers 2018, 2019 et 2020, conformément aux conditions de l'appel
d'offres public numéro FI-2018-01 et de sa soumission, pour les
montants forfaitaires de 21 000 \$ pour l'exercice 2018, 21 350 \$ pour
l'exercice 2019 et de 21 700 \$ pour l'exercice 2020 plus les taxes
applicables.

CC18-029 MODIFICATION DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR
L'ACCESSIBILITÉ AUX RIVES ET AUX PLANS D'EAU DU GRAND
MONTRÉAL

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution
numéro CE18-135 à sa séance du 15 juin 2018,

PROPOSÉ PAR : Mme Suzie Miron

APPUYÉ PAR : M. Paolo Galati

Il est résolu de modifier les modalités du Programme d'aide financière
pour l'accessibilité aux rives et aux plans d'eau du Grand Montréal en
remplaçant le document énonçant ce Programme joint à la résolution
numéro CC14-016, par le document joint à la présente résolution pour en
faire partie intégrante.

Arrivée de M. Dorais.

CC18-030 PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT
DE MONTRÉAL

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution
numéro CE18-137 à sa séance du 15 juin 2018,

PROPOSÉ PAR : Mme Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : M. Yves Corriveau

Il est résolu

D'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté
métropolitaine de Montréal, le Programme des immobilisations 2018-
2027 de la Société de transport de Montréal – Volet métro ; et

.../5



CC18-030
suite

De demander à la Société de transport de Montréal de prévoir dans son prochain programme des immobilisations les sommes nécessaires afin d'assurer l'accessibilité universelle à la station de métro Longueuil-Université de Sherbrooke et ce, dans la mesure où elle aura conclu une entente avec le promoteur du 100, Place Charles-Le Moyne et la Ville de Longueuil portant sur l'échéancier des travaux.

CC18-031

PLAN STRATÉGIQUE ET ORGANISATIONNEL DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-138 à sa séance du 15 juin 2018,

PROPOSÉ PAR : Mme Suzie Miron

APPUYÉ PAR : M. Beny Masella

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, le Plan stratégique organisationnel 2025 de la Société de transport de Montréal.

Mmes Parent et Popeanu quittent.
Mme Giguère, M. Damphousse sortent.

CC18-032

APPROBATION D'UN EMPRUNT DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT R-177 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-138 à sa séance du 15 juin 2018,

PROPOSÉ PAR : Mme Andrée Hénault

APPUYÉ PAR : Mme Suzie Miron

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal,

- la modification apportée au Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal par la résolution CA-2017-375 de son conseil d'administration afin d'ajouter le projet «Prolongement de la ligne bleue » sous la rubrique « Secteur métro »; et
 - l'emprunt de trois cent soixante-quatre millions huit cent quatre-vingt-quinze mille quatre-vingt-dix dollars (364 895 090 \$) décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-177 de la Société de transport de Montréal afin de financer le projet « Prolongement de la ligne Bleue » sous la rubrique « Secteur métro ».
-

Retour de Mme Giguère et de
M. Damphousse.



Documents déposés

- Rapport du groupe de travail métropolitain sur les mesures additionnelles pour assurer l'approvisionnement en eau potable en cas de déversement de produits pétroliers, juin 2018.
- Courriel du 9 mai 2018 d'un regroupement de citoyens saluant la résolution numéro CC18-013 par laquelle la Communauté s'oppose au projet de dépôt nucléaire de Chalk River.
- Note d'information concernant le rapport du BAPE concernant le projet CIAM.
- Rapport annuel 2017 de l'Autorité régionale de transport métropolitain.
- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 12 avril et le 8 mai 2018.
- Liste des contrats au 12 juin 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 11 h 52.

Les résolutions numéros CC18-022 à CC18-032 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Valérie Plante
Présidente

Tim Seah
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Pierre Charron et M. Edgar Rouleau ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

ANNEXE

Assemblée ordinaire du Conseil du 21 juin 2018

Période de questions des citoyens

NOM	QUESTION
M. Bruce Walker, STOP	La réglementation sur le chauffage au bois.
M. Georges Hébert, STOP	La valorisation de terrains industriels.
M. Alain Mignault, COVO Coalition vigilance oléoduc	Permis d'excavation pour les pipelines.
Mme Laurence Rivard, MEAC : Mouvement environnement Ahuntsic-Cartierville	Prolongement de l'autoroute 19.
Mme Mélanie Busby Coalition boulevard Papineau	Transport collectif dans l'axe de l'autoroute 19.
M. Bruno Detuncq, MEAC	Engorgement de la ligne orange du métro.
M. Luc Falardeau, citoyen	Sécurité des pipelines et de l'approvisionnement en eau potable. <i>Documents déposés séance tenante :</i> <ul style="list-style-type: none">- <i>Recueil des procès-verbaux du Comité exécutif période 2013-2018 – Sécurité des pipelines et de l'approvisionnement en eau potable du Grand Montréal en cas de déversement d'Hydrocarbures;</i>- <i>Idem pour les procès-verbaux du Conseil – période 2014-2018</i>
Mme Tania Gonzalez, CRE Montréal	Scénario alternatif pour l'autoroute 19.